



Bulletin d'inscription pour les ateliers adultes
ANNUEL saison 2026-2027
du **lundi 5 octobre 2026** au **vendredi 4 juin 2027**

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone portable :
Adresse mail :
Date de naissance :

Choix	Créneau - toutes les semaines (hors vacances scolaires)	Tarif annuel	Si règlement en 3 chèques :
	AQUARELLE ET DESSIN - niveau intermédiaire - (hebdomadaire) Lundi 10h15-12h15	395 €	165+120+110
	AQUARELLE ET DESSIN - niveau débutant - (hebdomadaire) Mardi 10h15-12h15	395 €	165+120+110
	AQUARELLE - niveau confirmé - (hebdomadaire) Jeudi 10h15-12h15	395 €	165+120+110
	ATELIER LIBRE (7 séances) Jeudi 14h-17h30	350 €	150+100+100

Pour les ateliers hebdomadaires les séances seront réparties sur 25 sessions de 2h entre octobre et juin.
Pour les ateliers mensuels les séances seront réparties en 7 sessions de 3h30 entre octobre et juin.

- Je suis assuré-e et dégage toutes responsabilités de l'organisatrice en cas d'incidents, sans aucune exceptions, ni réserves.
- Je joins le règlement correspondant à mon choix pour l'année d'ateliers **2026/2027**
- J'ai pris connaissance et j'accepte les règles de bons usages de l'atelier (voir ci-après)

Date: Signature:

Page 1 à imprimer et à remettre en main propre ou par courrier

Chèques à libeller à l'ordre de **Nadej GUNALP**
Coordonnées bancaires sur demande pour un paiement par virement
Adresse : 2 venelle des Beaux Chants, 44350 Guérande
Téléphone : 07.81.55.06.20/ SIRET 81328209200036
Site : www.nadejart.fr

Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte pour l'inscription.

Pensez à envoyer un mail : graindecouleurs@gmail.com pour vérifier qu'il reste de la place
(Facture possible sur demande)



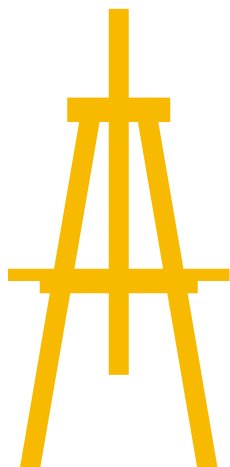


Atelier Grain de couleurs, session 2026-2027

Les règles de bons usages...

Materiel :

->Le matériel n'est pas fourni vous devrez penser à ramener vos médiums (peintures, pastels...) et supports (papier, toiles...)
Liste possible sur demande.



Séances :

- Vous vous inscrivez pour UN créneau (vous ne pouvez pas venir le matin ET le soir par exemple sauf si vous payez les deux séances).
- En cas d'absence il n'y a pas de remboursement mais vous pouvez vous rattraper sur un autre créneau.
- Les horaires de cours doivent être respectés.
- Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés (sauf mention explicite).
- Merci de penser aux élèves suivants et de laisser votre place propre

Séance ponctuelle, séance d'essai :

Une séance pour « visiteur » occasionnel ou pour essai est possible (35 euros pour les 2 heures ou 50 euros pour les 3h30).



Paielement :

- Le règlement s'effectue à l'année, **PAS DE REMBOURSEMENT POSSIBLE pour quelque raison que se soit.**
- Possibilité de régler la totalité en une seule fois par virement bancaire au moment de l'inscription
- Ou par trois chèques déposés au moment de l'inscription, ils seront encaissés en *octobre, novembre et décembre.*
- Des petits frais supplémentaires peuvent être demandés en cours d'année lors de l'organisation de sortie ou d'exposition.
- Un supplément pourra être demandé pour si des documents doivent être fournis dans l'année



Et surtout : Ne pas oublier ...:

... de ramener votre bonne humeur !

